DURÉE DES ÉTUDES

3 ans (6 semestres)

LANGUES D'ENSEIGNEMENT

Langues de la combinaison linguistique choisie.
La langue active (A) est considérée comme la langue d'arrivée et les langues passives (B1 et B2) sont utilisées comme langues de départ en traduction.

Français pour les cours communs.

CONDITIONS D'IMMATRICULATION

www.unige.ch/conditions/BA

CONDITIONS D'ADMISSION

Examen d'admission portant sur les trois langues de la combinaison linguistique choisie.
Niveau des langues passives exigé: B2 du Cadre européen commun de référence.
Dispense de l'examen d'admission en langue passive pour les titulaires d'un des diplômes ou certificats de langue étrangère mentionnés sur le site de la Faculté.

unige.ch/fti/fr/enseignements/ba-multilingue/inscription

Baccalauréat universitaire / Bachelor

LE BACHELOR EN COMMUNICATION MULTILINGUE

a pour objectif de préparer aux études de traduction et d'interprétation ou à d'autres formations supérieures dans le domaine de la communication multilingue en intégrant les enjeux du numérique. Il permet d'aborder la traduction de textes de types et de domaines variés et de se familiariser avec les nouvelles technologies. Il comprend également des enseignements relatifs à la communication interculturelle, à la communication spécialisée et à l'étude des langues. Cette filière permet en outre de développer une excellente capacité d'expression orale et une très bonne aptitude rédactionnelle. Il est demandé aux étudiant-es d'avoir une combinaison linguistique à trois langues: une langue active, qui correspond à la langue maternelle ou de culture, et deux langues passives.

COMBINAISON LINGUISTIQUE
Les candidat-es doivent avoir une combinaison linguistique correspondant aux enseignements assurés à la Faculté de traduction et d'interprétation, soit une langue active A et deux langues passives B1 et B2.
Langue A: langue maternelle ou de culture considérée comme langue active, utilisée comme langue d'arrivée en traduction
Langues B1 et B2: langues secondes, considérées comme langues passives, utilisées comme langues de départ en traduction

Allemand (A) - Anglais, français, italien, espagnol (B1 et B2 possibles)
Arabe (A) - Anglais, français (B1 et B2 possibles)
Espagnol (A) - anglais, français (B1 et B2 possibles)
Français (A) - allemand, anglais, espagnol, italien, russe
Italien (A) - allemand, anglais, français (B1 et B2 possibles), langue des signes (B1 et B2 possibles)

L'enseignement délivré à la FTI ouvre la porte à de nombreux débouchés aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. A l'issue de leur formation, les étudiant-es de la FTI trouvent un emploi salarié ou s'établissent en tant que traducteurs et traductrices ou interprètes indépendant-es, dans des champs d'activités très vastes. Ils sont appelés à travailler au sein d'organisations internationales, d'ONG, d'entreprises, de centres de formation, d'administrations publiques, de tribunaux, etc. Souvent, les interprètes sont amené-es à se déplacer lors de leurs missions. Les traducteurs et les traductrices peuvent être amené-es à adapter à d'autres cultures des jeux vidéo, des sites web, à sous-titrer des films ou à intervenir comme terminologues et expert-es en technologies de la traduction.

PROGRAMME D'ÉTUDES

6 semestres (max. 8 semestres) | 180 crédits ECTS

Enseignements obligatoires

120 crédits

- Traduction (36 crédits): Méthodologie de la traduction; pratique de la traduction
- Langue A et linguistique (18 crédits): Analyse de la langue; linguistique; rédaction; analyse des textes
- Langues et civilisations B1 et B2 (18 crédits): Etude de la langue; civilisation
- Informatique et méthodes de travail (8 crédits): Technologies de l'information et de la communication; gestion et recherche documentaires
- Communication (32 à 40 crédits): Communication interculturelle et médiation linguistique; communication et culture B1 et B2; théories et stratégies de la communication; lexique et ressources langagières; langues de spécialité; initiation au droit et/ou à l'économie

Séjour d'échange obligatoire

30 crédits

Enseignements à option en langues et technologies langagières

0 à 30 crédits:
Expression écrite B1 et/ou B2; thème A-B1 et/ou A-B2; outils d'aide au traducteur; traductique; initiation à l'interprétation

Module libre

0 à 30 crédits:
Séjour dans une autre université; cours à la FTI; cours dans une autre faculté de l'UNIGE

Nouveauté: Dès septembre 2021, la Faculté introduit la langue des signes parmi les langues passives.

CALENDRIER ACADÉMIQUE

www.unige.ch/calendrier

MOBILITÉ

Séjour obligatoire d'un semestre dans une université suisse ou étrangère correspondant à l'aire linguistique de la langue B1 ou B2 de l'étudiant-e dès l'obtention de 60 crédits. L'étudiant-e peut également partir un second semestre dans le cadre du module libre. Des conseils peuvent être obtenus auprès des conseillères et conseillers aux études et des responsables des langues passives.

www.unige.ch/exchange

DÉBOUCHÉS ACADÉMIQUES

- Master en traduction
- Master en interprétation de conférence
- Master en traitement informatique multilingue

TAXES UNIVERSITAIRES

CHF 500.- par semestre

INSCRIPTION

Délai d'inscription aux examens d'admission auprès de la FTI: 28 février 2024
www.unige.ch/fti/fr/futurs-etudiants/inscription

Délai d'inscription auprès de l'Université: 30 avril 2024 (28 février 2024 pour les candidats-es soumis-es, d'après leur nationalité, à un visa selon les prescriptions de la Confédération)

www.unige.ch/immatriculations

CONTACTS RELATIFS AUX ÉTUDES

FACULTÉ DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION
Uni Mail
40 bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4

SECRÉTARIAT AUX ÉTUDES
Marie-Laure Cudet
T. +41 (0)22 379 87 08
admission-fti@unige.ch

CONSEILLER ACADÉMIQUE
Bachelor, mobilité
Olivier Demissy-Cazeilles
T. +41 (0)22 379 95 66
Olivier.Demissy@unige.ch

www.unige.ch/fti

Tous les programmes sont susceptibles de modifications. Les règlements font foi.